

RELAIS ASSOCIATIF
AN

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 3 JUILLET 2008

DÉLIBÉRATION

OBJET : Demande de subvention du comité départemental handisport 56

Rapporteur : Marcel RODRIGUEZ

Le comité départemental handisport du Morbihan (CDH 56) fondé en 1983 fédère les associations ou sections sportives ayant pour but principal le développement de la pratique des activités physiques ou sportives en faveur des personnes ayant un handicap physique et/ou sensoriel.

Le CDH 56 est composé de 12 associations ou sections handisport et est affilié à la fédération française handisport. 183 jeunes et adultes sont adhérents aux différentes structures réparties sur Ploemeur (ALP Tennis de table, Association Parents d'Elèves de Kerpape), Lorient, Auray, Vannes et Ploermel.

Il souhaite acquérir un minibus afin de faciliter les différents transports lors des championnats.

Pour cela, il sollicite différents partenaires et en particulier les 5 villes citées ci-dessus pour une participation financière de 1 000 € chacune.

En retour, les logos des donateurs seront apposés sur le véhicule.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions «sport, jeunesse, enfance, santé, prévention et sécurité» et «finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier», après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le versement d'une aide de 1 000 € au comité départemental handisport du Morbihan.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

L'adjoint délégué aux sports

Marcel RODRIGUEZ